

De Bouches à Oreilles

RÉGION EMMAÛS PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES
Octobre 2009 : N°203 : 3,00 euros

La bouche ouverte



*"Pour nous, Emmaüs a été
un vrai tremplin..."*
Ali, compagnon à Poitiers, et Marie.

Les Essarts

La communauté Emmaüs des Essarts continue son chemin, même si nous avons été longtemps silencieux. Actuellement, 34 compagnons et compagnes et 3 enfants vivent à la communauté. Nous venons d'entamer notre mobilisation sur le projet de communauté en nous faisant aider d'une animatrice extérieure à la communauté, rémunérée par un DLA (dispositif local d'accompagnement subventionné par le conseil général). Le dimanche 6 septembre, la communauté a accueilli un concours de pétanque inter-communautés qui s'est très bien passé. A notre grand regret, un de nos deux responsables, Marie-Anne, nous quitte pour des raisons personnelles et familiales. Nous avons eu l'occasion de fêter son départ le 15 septembre : " *Merci Marie-Anne, pour tout ce que tu nous as apporté, et que nous allons continuer à faire fructifier, notamment dans le projet de communauté. Nous aurons toujours plaisir à te revoir aux Essarts, tu y seras toujours la bienvenue !*". Nous avons fait la demande d'un responsable itinérant pour faire face aux besoins de la communauté avant le recrutement d'un(e) second(e) responsable. Marie-José (amie).

Un compagnon poète à Niort

Il était un homme...

Il était un homme, à la silhouette atypique, qui après guerre avait le cœur lourd d'amertume et d'incompréhension, face à la détresse d'une gent humaine défavorisée, recluse de la société, abandonnée de ses semblables, exclue de partage et de fraternité.

Il était un homme qui osa alerter l'opinion publique sur le cauchemar indécent que vivaient des êtres torturés, bafoués dans leur estime, pour qui l'avenir nourrissait de noirs desseins et dont le présent leur offrait l'horreur de l'enfer hivernal.

Il était un homme, sans oeillères ni boules quies, qui écoutait et regardait avec effroi cette précarité comme elle se présentait, critique et apeurante, sans conteste une misère indigne au pays des droits de l'homme et du citoyen.

Il était un homme qui toute sa vie durant cria à l'injustice sociale, dénonçant au passage l'immobilisme de nos décideurs successifs.

Il était un homme que personne ne remplacera et n'oubliera, tant son combat eut un impact retentissant dans les médias, et dans le quotidien de ses filles et fils qui lui rendent respect, honneur et fidélité.

Il était un homme qui partit un jour vers d'autres cieux, emportant son courage, sa force de vaincre, son humanisme, son sourire à toute épreuve.

Il était un homme qui manquera près de nous au Zénith de Paris, pour les 60 ans de sa fondation, mais cet homme reste une lumière dans notre mémoire collective et notre devoir est de perpétuer sa politique sans langue de bois, celle du sensé, de la dignité et l'amour de son prochain.

Laissons notre peine de côté, le 30 Octobre sera un jour de fête qui nous rassemblera dans la joie et dans la bonne humeur.

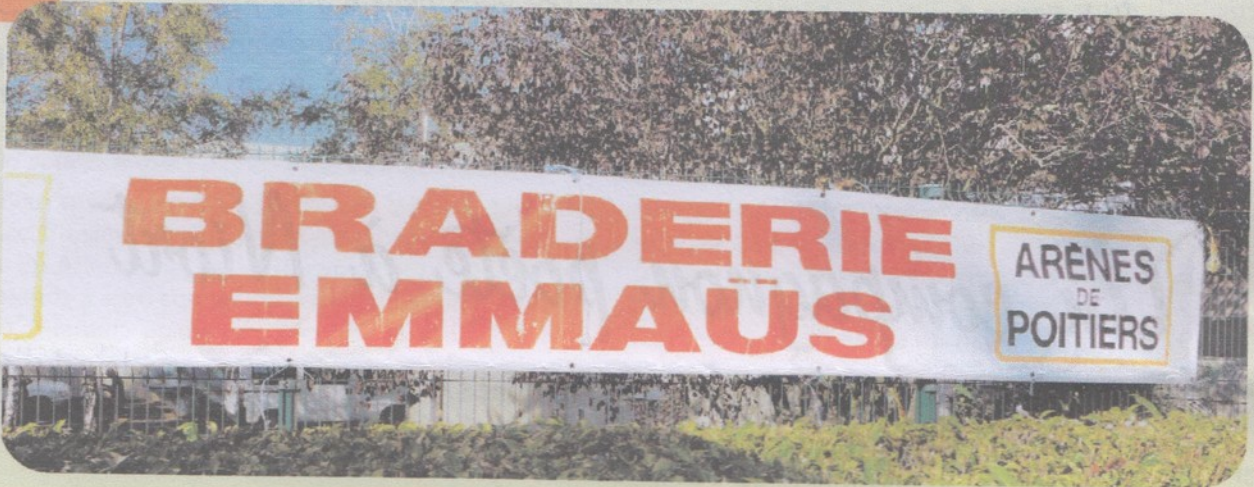
Il était un homme qu'on aimera toujours. Merci l'Abbé, si tu nous regardes, sache que tes ami(e)s t'embrassent et continueront l'œuvre qui fût la tienne, car du travail il y en a encore beaucoup à accomplir, tant il y a d'aveugles et de malentendants en haut de la pyramide !

Fred compagnon menuisier à Prahecq

Poitiers: Braderie, Eau Vive et Expressifs

Comme chaque année au retour de vacances, la communauté a préparé la grande braderie de la rentrée qui a lieu le dernier week-end de septembre. Malgré l'inquiétude tout s'est très bien passé, soit pour le résultat qui a été bon et pour l'ambiance sans trop de stress. Ainsi que pour nos amis des Peupins qui ont bien vendu leur matériel informatique.

Dans le cadre de la collaboration avec Eau Vive, on a accueilli deux Maliens du pays Dogon : Kadidia et Ousmane qui sont restés six semaines pour partager notre vie. Pendant le séjour on a partagé de bons moments de travail et de détente notamment à la braderie.



Dans le défilé "des expressifs" certaines personnes qui manifestaient pacifiquement contre le transfert des prisonniers dans la nouvelle prison de Vivonne, ont été débordés par des "cas-seurs". Le défilé est passé rue de la Cathédrale et des manifestants ont empêché qu'il y ait des actes de vandalisme sur la boutique d'Emmaüs.

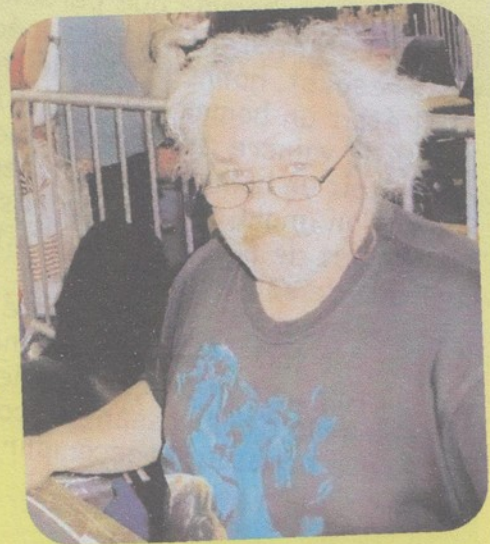
Vittorio.

Photos :

- Distribution de sacs à l'entrée...

- La braderie, c'est aussi la rencontre de copains...

- Avec un sourire comme ça, le client est déjà conquis...



Naintré... Soyons prêts à les soutenir !"

Soutenons Châtelleraut !

Dans la presse de la Vienne...

14 octobre : La communauté Emmaüs Châtelleraut-Naintré vient d'adresser au préfet, Bruno Tomasini, une lettre ouverte dans laquelle, l'association dénonce "les mesures prise par la préfecture concernant le fonctionnement du service État-civil des étrangers". Selon Bruno Pajot, responsable de la communauté, les conditions d'accueil et d'accès des étrangers se sont détériorées. Aux files d'attente, aux heures à patienter pour être appelé au guichet, a succédé ces derniers mois une autre organisation, sur rendez-vous téléphonique. Le problème, c'est qu'il est impossible le plus souvent d'avoir un interlocuteur. À cela, s'est ajoutée l'obligation pour un étranger de se déplacer physiquement pour retirer un ticket à une borne et le faire valider à un guichet, tout ça pour s'entendre dire de revenir une prochaine fois pour un rendez-vous... Ça prend du temps, ça retarde le traitement d'un dossier et ça peut occasionner un dépassement des délais de renouvellement de documents de séjour. Avant, les responsables associatifs pouvaient demander plusieurs rendez-vous pour plusieurs personnes, cela permettait de fluidifier les files d'attente. C'est ce que nous avons pratiqué jusque-là à Emmaüs...

Les responsables de la communauté Emmaüs ont signalé ces "dysfonctionnements" dans un courrier adressé au Préfet, **dès le 19 juin 2009**. Le 24 septembre dernier, ils recevaient une réponse du secrétaire général de la Préfecture. Dans ce courrier, il est rappelé à la Communauté Emmaüs d'une part, que "le statut de l'association ne mentionne en aucune manière une mission spécifique d'accueil et de conseil auprès des personnes d'origine étrangère qu'elles soient ou non en situation régulière ou irrégulière" et d'autre part, "qu'il appartient à l'étranger et à lui seul de réaliser en personne ses démarches administratives auprès de différents bureaux de la Préfecture de la Vienne". Cette réponse a exacerbé la colère du responsable associatif. Aujourd'hui, du côté de la communauté, on souhaiterait rencontrer le préfet. "Nous avons des propositions à lui faire".

Invité à réagir, le directeur général de la préfecture répond : "Emmaüs a le droit de ne pas être d'accord avec les délais de traitement des dossiers. La raison est celle-ci : les dossiers sont étudiés en détail par nos services, peut-être plus qu'avant." Et menace : "La communauté Emmaüs Châtelleraut-Naintré emploie des personnes en situation irrégulière. Tout récemment, j'ai saisi le procureur de la République dans ce sens. La loi vaut pour n'importe quelle structure, y compris Emmaüs."

Les associations contre "l'escalade" : Dans un communiqué, le collectif contre les expulsions et le droit de vivre en France de la Vienne, le groupe CIMADE de Poitiers et la Ligue des Droits de l'Homme de Châtelleraut s'indignent des pratiques de la préfecture en matière de non-respect de la personne humaine. "Qu'il s'agisse d'enfants (emmenés en garde à vue) de familles qui attendent leur titre de séjour depuis des années, de ce couple marié depuis plus de cinq ans et qui vit de plus en plus dans la précarité faute de titre de séjour que la loi lui accorde normalement au bout de trois ans de mariage, etc." Et de citer par ailleurs le cas de ce jeune Arménien, handicapé mental arrêté lundi dernier à la préfecture alors qu'il était venu déposer une demande de titre de séjour pour soins... "Nous ne pouvons rester indifférents à de telles pratiques, plus question de dignité humaine, de droits de l'enfant, voire même de légalité", concluent les associations... Une conférence de presse se tiendra à l'initiative du Collectif des Associations concernées à Poitiers le 22/10 à 17h.



Abonnement

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

.....

Abonnement annuel :

30 euros (10 Numéros)

Abonnement de soutien : à partir de 40 euros

Petits budgets : nous contacter.

Chèques à l'ordre de EMMAÛS BâO, adressés à :

Journal De BOUCHES à OREILLES

Emmaüs Peupins

79140 LE PIN

De Bouches à Oreilles

RÉGION EMMAÛS PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES
Octobre 2009 : N°203 : 3,00 euros

Edito

Ali et Marie nous livrent un beau témoignage de vérité et de volonté, la galère n'est pas une fatalité, à Emmaüs on le découvre tous les jours.

Poitiers a été sous les feux de l'actualité ces derniers temps, et peut-être aurons-nous à soutenir nos amis de Châtelleraut qui rencontrent de réelles difficultés auprès du préfet et de son administration.

Bien qu'ils aient des directives très dures, de nombreux préfets ont compris le travail des communautés, et respectent l'accueil "inconditionnel" qui a toujours été l'essence même des communautés. Mais il arrive que certains aient du mal à le comprendre, il nous faut alors faire oeuvre de beaucoup de pédagogie mais parfois aussi mettre de la pression, toujours dans le respect des personnes, cela a aussi toujours fait partie des méthodes de l'abbé Pierre... A suivre attentivement...

Enfin bravo aux compagnons qui ont accepté de prendre du temps pour se former et acquérir de nouvelles compétences afin de mieux représenter leurs collègues mais aussi leur communauté dans les différentes instances où désormais de plus en plus de compagnons prennent une place qui leur revient de droit, Conseils d'Administration, Région etc...

Bonne lecture et à bientôt.

Bernard

L'hiver approche : lecture indispensable de "Nous compagnes et compagnons d'Emmaüs...", qui regroupe 32 interviews du journal depuis 15 ans : adresser commande et chèque (ordre "JCDuverger B&O") à JC Duverger 33 Square François Severt 49000 ANGERS.

A l'unité : 11 € franco de port

Par 5 : 5 € par livre + 7.65 € de port

Par 10 à 15 : 5 € par livre + 10.50 € de port

Par 20 : 5 € par livre + 12.40 € de port

Le pince oreilles

Sommaire

Num 203 - 16 pages

1/4 : Interview de Ali, compagnon à Poitiers et Marie.

5/6/7 : Nouvelles : Les Essarts, Niort, Poitiers, Châtelleraut.

8/9 : Premier Salon régional à Ruffec 3/4 octobre 2010.

A : Edito

B/C : La Communauté de Thouars en Assemblée Générale le 25 septembre.

D/E : Formation "Délégués compagnons", deuxième session.

F/G : Collectif "Les Morts de la Rue"

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ARRU BERNARD
RÉDACTEURS : DUVERGER JCLAUDE ET SOURIAU GEORGES
IMPRIMÉ PAR "LES ATELIERS DU BOCAGE"
EMMAÛS PEUPINS - 79140 LE PIN

Formation "délégués compagnons" ... Deuxième session les 7 et 8 octobre !

Encore deux jours "intenses"... Autour de Jean Paul Godet et d'Alain Birouste, nous avons "creusé" patiemment pour que chacun se connaisse mieux, connaisse mieux son environnement, et commence à acquérir des "outils" qui l'aident à assumer sa mission actuelle ou future de délégué des compagnons...

Une "mise en situation" fut le clou de la deuxième journée. On n'oublie pas de si tôt comment des compagnons tout frais émoulus de cette session, ont essayé de convaincre leur président, leur responsable, un ami et d'autres compagnons, du bien fondé de la formation et de la nécessité de mettre tout ça en pratique dans la communauté... Faut dire que ceux qui jouaient les rôles de président et de responsable étaient du genre un peu "bornés"... qui ont dû quand même céder devant les bons arguments des compagnons...

Des évolutions ressenties... (déjà !)

- Plus ça va, plus je suis rassuré en venant en communauté... Je prends confiance en moi...
- J'ai appris beaucoup de choses... Cette histoire de "parent", "adulte" et "enfant" en analyse transactionnelle m'a empêché de dormir !
- C'est différent avec mon responsable... Mon responsable m'a motivé pour revenir...
- Ça m'encourage à prendre des initiatives pour faire avancer le projet communautaire...
- J'apprends à pouvoir m'adresser à un grand groupe... à faire des comptes-rendus...
- Heureusement qu'on est deux à participer pour se soutenir...
- Je fais ce que j'ai à faire, je continue ma route... Je crois pouvoir animer une réunion...
- Ça me donne des moyens de discuter... S'il faut argumenter, je m'en sortirai...

Un outil de connaissance de soi :

Jean Paul utilise l'Analyse Transactionnelle, dont les **Etats du moi** : Enfant (besoins et ressentis), Parent (normes et règles), Adulte (analyse)... (pour le reste, allez voir sur internet !)

C'est important de clarifier tout ça :

- pour ne pas se marcher sur les pieds les uns des autres...
- pour bien connaître et vérifier sa place... savoir quel est son rôle... passer de bons "accords" avec ses "partenaires", compagnons, responsables, amis...
- demander : "Je ne sais plus quel est mon rôle" n'est pas un aveu de faiblesse mais une position de force.



Rida et JP

Les compagnons en formation :

15 compagnons de 7 communautés :

Fontenay le Comte : **ABODJIHADE Rida, GODILLON Jean Paul**, Laval : **PENNETIER Jean Yves**, Angers : **DAVID André, OLIVRO Sébastien**, Saintes : **DUREUIL Dominique**, Poitiers : **LAROCHE Philippe, MENAD Ali, GABARD Jacky**, Thouars : **BONHOMME Franck, BULLIUNG Jean Marie**, Les Peupins : **BRETHEZ Jean Gérard, MASSUARD Francis, BASUYAUX Christian, SOURIAU Georges**.

ABSENTS : Les Essarts : **TROUDET Eric (en réunion), MEYNARD Guy (malade)**... nous souhaitons vivement les revoir à la troisième session.

projet...
aussi le boulot des compagnons de faire vivre ce projet communautaire... et que c'est seulement une question de fric mais de accueillir, à remplir sa mission, c'est pas si la communauté peut continuer à n'est pas comme à l'école... Expliquer que tions qu'il y a derrière, expliquer que ce engager la discussion, trouver les ques- jours à rien glander !"... Si c'est possible, sens du mot formation : "Alors ! Encore 2 - Des compagnons ne comprennent pas le qu'ils seront présents à la 3ème session.

UNE OMBRE AU TABLEAU...

Responsables et rôle des délégués ?

Nous avons eu plusieurs retours de dialogues entre participants à la formation et leurs responsables... Nous avons ressenti que des responsables ont besoin de compagnons engagés, ou délégués, pour se soulager, mais ne savent pas toujours - et c'est normal - de quoi ni comment... Quelques exemples :

Le délégué des compagnons doit être :

- **Représentant des compagnons** : problème de légitimité. Cela peut être différent s'il est élu, désigné (par les responsables ou par le bureau) ou volontaire...

- **Intermédiaire entre eux et les compagnons** : cela suppose une acceptation de ce rôle des deux côtés, une confiance. Rôle qui va dans les deux sens : en particulier savoir retransmettre les infos "honnêtement" aux autres compagnons.

- **A l'écoute et accompagnateur** de compagnons en difficulté auprès des responsables, les yeux et les oreilles grands ouverts.

- **Porteur du point de vue des compagnons** - sans filtrage personnel - sur l'organisation de la communauté, et force de proposition.

- **Vigilant en cas de problème humain**... Sans dramatiser... Réagir aux malaises... Si c'est grave, faire remonter aux responsables (ce qui n'est pas "balancer")... C'est un aspect "difficile" à gérer...

Prévoir des rencontres diversifiées :

- Il y a bien sûr les réunions communautaires, compagnons, responsables et parfois amis...

- Il est important aussi de se retrouver seulement "entre compagnons"... Lieux de parole où personne ne craint de s'exprimer, en communauté, au Collège de Compagnons... C'est protéger les plus faibles qui ne s'exprimeront pas autrement.

- Ce qui n'empêche pas certains de préparer le Collège de Compagnons par exemple avec des amis qu'ils ont invités. "Sur des thèmes pas toujours évidents, la présence d'amis

est intéressante..."

Le tout est de "poser le cadre" avant... Pas d'exclusions... on a besoin des idées extérieures...

- Il se dit souvent plus de choses dans les réunions informelles autour d'un café ou d'une cigarette, que dans les réunions communautaires officielles. En tenir compte...



Philippe



Ali

Des questions à continuer "à creuser" :

1 - Délégué des compagnons ou Compagnon délégué de la communauté ?

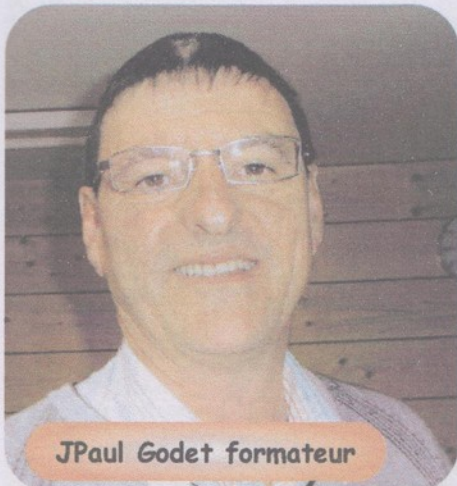
- Délégué des compagnons = parler au nom des compagnons...

- Compagnon délégué de la communauté = parler au nom de toute la communauté...

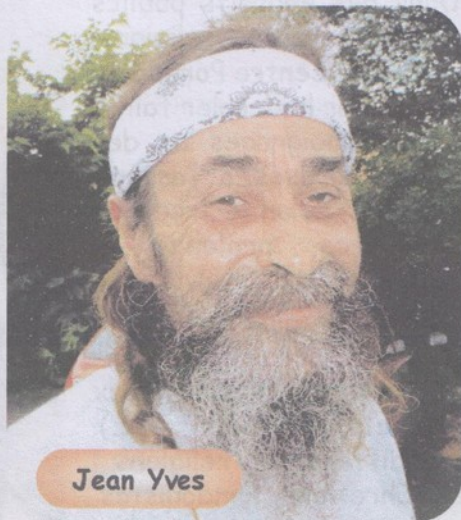
2 - Clarifier ce qu'est une "délégation" :

- Son organisation : par vote... par désignation... Titulaires et Suppléants en cas de départs...

- Son fonctionnement... Sur et hors temps de travail...



JPaul Godet formateur



Jean Yves

(à suivre les 1 et 2 décembre prochains)

Collectif : LES MORTS DE LA RUE.

Le Bouches à Oreilles a déjà parlé - il y a plusieurs années - de ce collectif né à Paris... Malheureusement, il est toujours d'actualité, et pas seulement à Paris. Nous essayons ci-dessous de vous rendre compte de ses objectifs et de son travail... Pour plus d'infos n'hésitez pas à aller sur le site de l'association : www.mortsdelarue.org

A quoi sert ce collectif ?

A faire savoir que beaucoup de personnes qui vivent ou ont vécu à la rue en meurent.

A mettre en œuvre et développer les moyens et actions nécessaires :

- pour la recherche, la réflexion et la dénonciation des causes souvent violentes des morts de la rue ;
- pour des funérailles dignes de la personne humaine ;
- pour l'accompagnement des personnes en deuil, sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse.

Vivre dans la rue TUE !

Le collectif les Morts de la Rue dénonce la mort prématurée des personnes vivant ou ayant vécu à la rue... Il faut savoir qu'une personne qui vit ou a vécu à la rue mourra de mort violente ou d'usure, en tout cas TOUJOURS prématurément... Or personne, en dehors des associations ne veut rien savoir des séquelles de la vie dans la rue.

Un faire-part de décès semestriel...

Deux fois par an, le Collectif Les Morts de la Rue édite un faire-part de décès des personnes de la rue. Tiré à 3000 exemplaires, il est diffusé aux associations, pouvoirs publics, personnes de la rue, élus, partenaires sociaux et institutionnels, ainsi qu'aux médias.

Pourquoi ? Pour informer du décès des personnes de la rue. Honorer et faciliter le deuil. Interpeller sur la mort prématurée des personnes de la rue.

Célébrations :

Deux célébrations, l'une laïque, l'autre interreligieuse, ont lieu chaque année, pour rassembler largement autour des Morts de la rue et leur rendre honneur.

Pourquoi ? Honorer ceux qui ont connu la honte. Faciliter le deuil. Rassembler, quelle que soit l'appartenance religieuse, sociale, culturelle. Lever le déni sur les conditions de la mort souvent prématurée, des personnes de la rue.

Comment ? Dans des endroits publics (lieux de culte de différentes religions, Hôtel de Ville, piazza du Centre Pompidou, etc.), les noms portés sur le dernier faire-part sont cités, des témoignages lus, des gestes symboliques proposés à l'assemblée. Un repas partagé, selon la tradition des repas funéraires, prolonge le recueillement.

Avec qui ? Réseaux associatifs : conception, réalisation, locaux, de matériel, repas... Accueillants divers, lieux municipaux, culturels, cultuels, etc.). Représentants de différentes religions :

Bouddhistes, Chrétiens, Hindouistes,

F Juifs, Musulmans.

Depuis 2002, nous avons appris les décès de 1200 personnes de la rue.

Age moyen de ces décès : 48 ans.

Espérance de vie nationale : 80 ans.

Depuis 2004, nous avons accompagné 940 Morts isolés.

Aucune personne de la rue ne doit être oubliée une deuxième fois, dans sa mort.



Un dépliant pour prendre conscience.

Le collectif Les morts de la Rue a édité un dépliant de 4 pages avec le soutien du haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté. Il a pour titre :

**UNE PERSONNE VIT DANS LA RUE EN BAS DE CHEZ MOI...
CASSONS LES PREJUGES. AIDONS-NOUS !**

En honorant ces morts, nous agissons aussi pour les vivants !

C'EST MON VOISIN

Sans adresse. Sans eau, sans toilettes.
Sans cuisine, sans placard. Sans chauffage.
Sans mur, sans serrure. Sans intimité

**Il est chez lui.
Ici, en bas de chez moi.**

COMME MOI

Ce voisin, cette personne a besoin
d'habiter, d'inviter, de cuisiner,
de s'isoler, de parler, de choisir,
d'être utile, d'aimer, de rêver...

Comment vivre avec ce voisin ?

JE NE LE COMPRENDS PAS !

Il me fait peur !

Vivre à la rue est difficile - manque de sommeil, faim
etc... - et dangereux.

Beaucoup de personnes meurent très jeunes.

Elles ont de vraies raisons d'avoir peur.

Si la personne vous semble agressive, revenez quand
l'orage est calmé.

Si je donne de l'argent il va le boire !

Rien de vous oblige à donner... Que vous donniez ou
pas, prenez le temps d'échanger quelques mots.

Si vous donnez, reconnaissez à cette personne la
liberté de dépenser.

Il refuse les hébergements !

Les foyers, souvent inadaptés, interdisent une relation
de couple, de garder un animal de compagnie, ou un
peu d'intimité. Certains les refusent. Dire non, c'est
aussi préserver sa dignité !

CHANGER MON REGARD !

Je suis pressé, je me dis "occupé".

Je ne suis pas indifférent ; je n'ose pas.

Je ne suis pas impuissant ; je ne sais pas.

Changer de regard sur cette personne, c'est changer
de regard sur moi.

N'ayons plus peur. Cassons nos préjugés. Parlons-
nous !

Je peux prendre un peu de temps pour :

Un simple signe de main, le matin en allant au travail...

Une discussion sur la météo, la musique ou la poli-
tique...

Un café, ensemble, au bistrot du quartier...

Une relation amicale dans la durée...

SDF EN HIVER : ÇA VA MIEUX !



QUELQUES CONSEILS

On se parle facilement quand on est à la même hau-
teur. Je peux m'asseoir ou m'accroupir au besoin.

J'appelle le Samu social au 115 seulement si la per-
sonne rencontrée le désire, me demande ce service. En cas
d'urgence (blessé, très malade etc...) j'appelle les
secours et informe la personne.

Si j'offre boissons, nourriture ou vêtements, je demande
d'abord si cela lui fait plaisir ou lui est utile. Cela ne rem-
place jamais le dialogue.

ET SURTOUT

Je ne décide jamais à la place de la personne que je sou-
haite aider. Si j'offre boissons, nourriture ou vêtements, je
demande d'abord si cela lui fait plaisir ou lui est utile.
Cela ne remplace jamais le dialogue.

POUR ALLER PLUS LOIN

Je peux m'engager davantage en appuyant activement
les initiatives de soutien en faveur des personnes de la
rue.

Je peux rejoindre une association locale qui pourra m'ap-
porter compétences et moyens pour aller plus loin avec
une équipe solide.

Je peux intervenir auprès de mes élus en faveur de la
création de structures d'hébergement avec accompagne-
ment : maisons-relais type "pensions de famille", centres
à taille humaine...

La personne peut se reconstruire en poursuivant les liens
tissés dans le quartier.